



Ministère de l'Éducation

Lycée Paul Gauguin



Entrée en 2nde Générale et Technologique au lycée Paul Gauguin

Livret d'accueil Rentrée 2023-2024





SOMMAIRE

1/ → **Les enseignements communs**

2/ → **Les options**

Latin / Grec

Arts Plastiques

Cinéma-audiovisuel

Théâtre

Management et gestion

Tahitien

Mandarin

Section Européenne anglaise

Section sportive Foot-Ball

3/ → **La S2TMD (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)**

Culture et sciences chorégraphiques

Culture et sciences musicales

Culture et sciences théâtrales

4/ → **Les manuels numériques**

5/ → **Le CDI**

6/ → **L'internat (priorité aux élèves des îles)**

7/ → **Les transports scolaires (terrestre, maritime et aérien)**

8/ → **L'intendance**

Restauration scolaire

Aides financières

9/ → **Foire aux questions**



MINISTERE
DE L'EDUCATION

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

LYCEE PAUL GAUGUIN

POLYNESIE FRANÇAISE



SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE : RENTREE 2023

1/ LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

FRANÇAIS	4H
HISTOIRE GEOGRAPHIE	3H
LVA anglais – LVB espagnol-mandarin-tahitien	5H30
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	1H30
MATHEMATIQUES	4H
PHYSIQUE-CHIMIE	3H
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1H30
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2H
SCIENCES NUMERIQUES ET TECHNOLOGIQUES	1H30
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0H30
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE MATHEMATIQUES / FRANCAIS	1H
VIE DE CLASSE	SELON LES BESOINS

Les options sont proposées sous réserve d'un nombre minimum d'élèves et des contraintes liées aux emplois du temps

1) L'élève peut choisir une seule option parmi : Arts Plastiques / Cinéma Audiovisuel / Théâtre / Chinois LV3 / Tahitien LV3 / Les langues de l'antiquité Latin et Grec : Enseignement commun de langues anciennes (ECLA) / Management et gestion

Chacune de ces options ajoute 3 heures à l'emploi du temps de l'élève (sauf management et gestion 1 H 30). Les cours ont lieu en fin de journée.

2) La section européenne

Les enseignements dispensés en section européenne ajoutent 2 heures hebdomadaires supplémentaires :

--> 1 heure de plus d'anglais

--> 1 heure de plus d'anglais dans une discipline non linguistique en histoire-géographie, en mathématiques ou en économie-droit.

La section euro peut s'ajouter aux autres options choisies et le nombre de place pourra être limité en cas de trop forte demande.

ATTENTION : les options choisies listées ci-dessus ne permettent pas d'obtenir une dérogation pour s'inscrire au lycée Gauguin

3) Les options de la seconde spécifique (préparant au baccalauréat S2TMD)

Les élèves dont la candidature a été retenue pour intégrer la seconde spécifique préparant au baccalauréat S2TMD doivent choisir une option (6 heures par semaine avec 3 heures au lycée et 3 heures au conservatoire) parmi les 3 proposées (Théâtre / Musique / Danse) et ne peuvent prendre d'option supplémentaire.

Être affecté en seconde S2TMD permet d'obtenir une dérogation pour s'inscrire au lycée Paul Gauguin

4) La section sportive football

Les élèves dont la candidature a été retenue pour intégrer la section sportive ont 4 heures de pratique en plus par semaine et ne peuvent prendre d'option supplémentaire.

La section sportive ne permet pas d'obtenir une dérogation pour s'inscrire au lycée Gauguin

Rappel : Toute inscription à une option rend obligatoire l'assiduité en cours durant toute l'année. Aucun abandon ne sera accepté.

Lycée Paul Gauguin



21 Les options

L'Option LATIN ET GREC en bref au Lycée Paul Gauguin



*Pourquoi faire du latin et du grec ?

Parce que tu es fan de mythologie gréco-romaine, curieux des civilisations antiques et que tu souhaites acquérir une vaste culture générale et enrichir ta maîtrise de la langue française en étudiant l'étymologie des mots.

Le savais-tu : 90 % des mots français sont issus du latin et du grec. Tu parles donc déjà latin et grec sans le savoir...

*A qui s'adressent le latin et le grec ?

- A TOUS LES ELEVES, anciens latinistes ou non. Ce cours est un cours grand débutant : tout le monde pourra suivre et progresser à son rythme ! Le travail se fera essentiellement en classe, il y aura très peu d'apprentissages à la maison, donc la charge de travail supplémentaire sera très mince, rassure-toi !

- Le LPG offre même la possibilité de cumuler le latin / grec avec la section européenne.

*Quel bénéfice pour le bac ?

- Pas d'épreuve de bac en terminale mais les notes de l'année en contrôle continu qui comptent comme bonus coefficient 2 !

- Exemple : faisons le calcul pour un élève suivant l'option latin / grec en 1^{ère} et Terminale :

Avec 18/20 de moyenne en classe de 1^{ère} : $18 \times 2 = 36$ points

Avec 18/20 de moyenne en classe de Terminale : $18 \times 2 = 36$ points

Soit un total de 72 points bonus qui s'ajoutent au total des points du baccalauréat : une chance supplémentaire pour obtenir une mention !

*Quels avantages après le bac ?

- Une option de choix qui figurera dans ton dossier Parcoursup (vœux d'études post-bac) et te distinguera des autres étudiants en cas de sélection.

- L'acquisition d'une culture générale solide qui te sera utile lors de nombreux concours (Ecoles de commerce ou médecine par exemple) et dans ta vie professionnelle future (droit/politique/enseignement/marketing et communication, etc.).

REJOINS-NOUS VITE !

L'enseignement optionnel arts plastiques

au Lycée Paul Gauguin, c'est possible !

Pour qui ?

Tous les élèves motivés dès la seconde, quels que soient leurs niveaux, curieux et sensibles

Comment ?

En suivant l'enseignement optionnel arts plastiques

Combien d'heures ?

3 heures par semaine pendant toute l'année

Pourquoi suivre cette option ?

Pour le plaisir de s'exprimer de manière artistique, graphique, visuelle

Evoluer vers une pratique plus créative, sensible, autonome et cultivée

Maîtriser des langages, des moyens et des techniques plastiques

Développer ta culture et t'ouvrir aux autres Arts

Enrichir ton parcours de formation et découvrir les orientations possibles

Que fait-on ?

Dessin, peinture, sculpture, photographie, créations numériques ...

Concevoir, réaliser et exposer ses propres projets plastiques individuels ou collectifs

S'intéresser aux travaux d'artistes et s'initier à l'analyse d'œuvres célèbres.

Quelles compétences vais-je acquérir :

Pratiquer les arts visuels et plastiques,

Questionner le fait artistique,

Exposer sa production, sa démarche.

Quel est le programme ?

Dans la continuité du collège, tu approfondiras tes questionnements artistiques autour des langages et de la pratique de création plastiques ainsi que sur les dispositifs de présentation des productions.

Tu découvriras aussi les enjeux liés à la création d'une œuvre avec un axe transversal :

« Se penser et se situer comme artiste » (2^{de}) « L'œuvre et la pluralité de ses formes et statuts » (1^{ère}) « Se construire comme spectateur sensible et critique » (Tle)

Quel est le matériel nécessaire ?

Un grand carnet de croquis, un jeu de feutres noirs fins, 5 tubes moyens de peinture (jaune, rouge, bleu, noir et blanc), 5 feuilles de dessin 50 X65 cm.

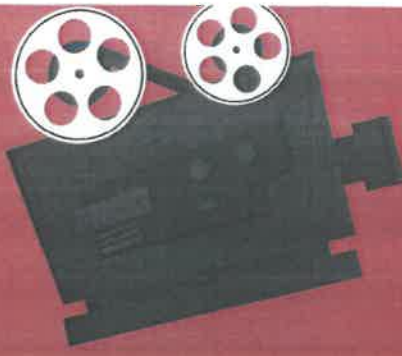
Et après la seconde et la première ?

Tu peux poursuivre l'enseignement optionnel au cycle terminal pour le plaisir d'avoir une matière qui ouvre sur l'Art et le Monde.

Et après la Terminale ?

Tu peux t'engager dans des études en arts plastiques, en arts visuels ou vers des domaines voisins tels que l'architecture, le design, la création numérique.





LYCÉE PAUL GAUGUIN

Cinéma-audiovisuel

Spécialité / Option facultative

- **Étude de films classiques et contemporains**
- **Réalisation de courts-métrages**
- **Rencontres et collaborations avec des professionnels**
- **Sorties culturelles**

**Spécialité en première (4h/semaine)
et terminale (6h/semaine)**

Option facultative 2nde, 1ere et term. (3h/semaine)

**Aucun prérequis pour l'inscription
en seconde et en première.**





LYCÉE PAUL GAUGUIN

Cinéma-audiovisuel

Le cinéma-audiovisuel est un enseignement artistique alliant la théorie et la pratique. La spécialité propose des cours plus approfondis.



Développer sa culture artistique

- Analyser des films classiques et contemporains, des fictions, des documentaires et des films d'art, et parfois des séries
- S'ouvrir sur le monde grâce à l'étude de films de toutes nationalités
- Participer à la vie culturelle locale : sorties au cinéma, participation au FIFO

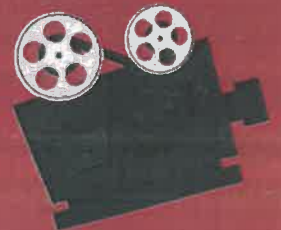
Développer une pratique artistique régulière



- Écriture de scénario - Réalisation (image, son, lumière, direction d'acteur)
Montage - Jeu d'acteur - Exercices et courts-métrages complets

Découvrir des métiers du cinéma et de l'audiovisuel

- Comprendre les processus de création audiovisuels
- Rencontrer des professionnels et collaborer avec eux



Développer des compétences transversales

- Apprendre à travailler en équipe
- Apprendre à s'organiser sur un temps long
- Se rendre capable de mener des projets en dehors du milieu scolaire
- Développer sa capacité à défendre ses idées et ses choix à l'écrit et à l'oral
- S'affirmer et prendre confiance en soi à travers le développement de projets créatifs, personnels et collectifs



Poursuite d'études

- Dans le domaine du cinéma-audiovisuel et de la culture : BTS audiovisuel, écoles de cinéma ou de journalisme, licence de cinéma ou de journalisme.
- En fonction de la combinaison de spécialités choisie, les débouchés restent très ouverts grâce aux compétences transversales développées.

Remarques : La spécialité et l'option facultative peuvent être suivis conjointement. Dans le cas de l'option facultative, les heures s'ajoutent à l'emploi du temps normal.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le professeur de cinéma, M. Karrer : camille.karrer@yahoo.fr

Théâtre au Lycée Paul Gauguin

Option Facultative



3 HEURES HEBDOMADAIRES inscrites dans l'emploi du temps



3 OBJECTIFS :

- **PRENDRE CONFIANCE** (voix, corps, émotions...)
- **PRENDRE du PLAISIR** (plaisir de jouer, de voir jouer et d'assister à des spectacles)
- **SE PREPARER AUX EPREUVES ORALES** (E-A-F, langues, entretien d'embauche...)



Une collaboration avec une comédienne professionnelle est prévue en vue du spectacle de fin d'année qui aura lieu au mois de Mai

Présentation de l'option Management et Gestion, en Seconde



Il s'agit d'une option (1h30) proposée uniquement en 2nde. Cette option sera l'occasion de découvrir le monde de l'entreprise, des associations et des organisations publiques.

Le programme en classe de seconde a pour finalité de donner aux élèves les connaissances de base pour une approche réfléchie du management et des sciences de gestion leur permettant de situer les pratiques des organisations par rapport à des enjeux fondamentaux de société, de cohésion sociale, de solidarité et de réalisation de projets tant individuels que collectifs.

Trois thèmes sont au programme pour rendre compte de la **démarche entrepreneuriale** :

- s'engager et entreprendre, de l'intention à la création
- organiser et décider, des objectifs à la réalisation
- conduire et faire évoluer, du pilotage au développement.

Poursuite d'étude :

En classe de seconde, l'option management et gestion **n'est pas déterminante pour la poursuite d'étude en classe de 1^{ère}** mais permet de donner des bases solides pour celles et ceux qui souhaitent travailler dans les organisations humaines.

Elle **peut également être une initiation à la filière STMG**, pour les élèves qui souhaitent travailler dans l'administration, la comptabilité, le commerce ou encore l'informatique.

A noter qu'il est tout à fait possible de s'orienter vers la filière STMG en classe de première sans avoir choisi cette option en seconde.



En seconde

L'objectif est :

- de poursuivre la LVB du collège (possibilité de choisir Tahitien LVC) (2 h + 3 h = 5 h de cours hebdomadaires)
- de développer les méthodes personnelles de travail, indissociables de l'apprentissage
- de travailler en autonomie
- de consolider les connaissances et compétences acquises au collège.

En première

L'objectif est :

- de poursuivre la LVB de seconde OU Tahitien LVC (possibilité de choisir 3 spécialités dont le Tahitien) (2h OU 3h + 4h = 7h OU 8h de cours hebdomadaires)
- de développer ses compétences linguistiques, culturelles et de communication.

En terminale

L'objectif est :

- de poursuivre la LVB de première OU Tahitien LVC (possibilité de poursuivre le tahitien en spécialité) (2h OU 3h + 6h = 8 h OU 9h)
- de consolider ses compétences linguistiques et de communication
- d'approfondir ses connaissances des aires géographiques et culturelles des langues.

Débouchés

Il existe deux licences en langues, littératures et civilisations étrangères et régionales à l'université vers lesquelles tu peux retourner : licence d'anglais ou langues polynésiennes

- Concours de l'enseignement 1er ou second degré
- Journalisme
- Interprétariat

Pourquoi choisir le chinois en LVC (option facultative) au Lycée Paul Gauguin?

为什么选修中文三外?

Un choix d'avenir : l'apprentissage du chinois est bien évidemment **un atout majeur dans toute carrière professionnelle** au vu du développement actuel de la Chine et de ses liens économiques et culturels avec la France et plus particulièrement avec la Polynésie française.

Un choix d'ouverture culturelle : le chinois est **la langue la plus parlée du monde**, 1 homme sur 4 parlant chinois. La Chine, c'est aussi l'une des plus anciennes cultures du monde. La langue elle-même est chargée d'une **immense civilisation**. C'est une langue passionnante et extraordinaire.

Un choix d'enrichissement personnel : apprendre le chinois, c'est aussi ouvrir son esprit à **un nouveau mode de pensée**, à une autre façon de regarder le monde. Le chinois, avec ses milliers de caractères, est également **idéal pour développer la mémoire**.

Questions-réponses

Combien d'heures de cours ?

3 heures hebdomadaires.

Des exigences ?

Aucune aptitude intellectuelle particulière n'est nécessaire en dehors d'un travail régulier, comme dans toutes les disciplines.

Possibilité de partir en Chine?

Oui si tu participes au programme annuel d'échanges linguistiques et culturels avec Changning (Shanghai) pour un séjour de 2 à 3 semaines.

Quel objectif à atteindre étant donné que cette option ne m'apportera pas de points supplémentaires au nouveau Bac?

L'objectif sera de te préparer aux différents niveaux de **HSK (汉语水平考试)**, **seul test de langue chinoise reconnu internationalement**. Ce test qui ambitionne de devenir est, à l'instar du TOEFL pour l'anglais, de plus en plus reconnu de par le monde universitaire et professionnel. Il peut notamment permettre à des étudiants d'être admis directement dans une université chinoise (HSK5).





La section Euro au Lycée Paul Gauguin.

Pourquoi s'inscrire en classe Euro ?

S'inscrire en section Euro s'est vouloir en apprendre plus du monde anglophone et l'envisager comme un atout pour les études et le métier que vous choisirez.

Pour qui ?

Pour TOUS les « élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère.¹ » en classe de Seconde et Première à partir de la rentrée 2022.

Comment :

2 matières non linguistiques aux choix sont enseignées en anglais additionnées d'une heure d'anglais supplémentaire.

2 combinaisons : 1 heure d'Histoire-géographie en anglais + 1 heure d'anglais : 2 heures

Ou 1 heure de Mathématiques en anglais + 1 heure d'anglais : 2 heures.

Que fait-on ?

Les professeurs des 2 matières basent leurs enseignements et des activités sur leur programmes respectifs en s'adaptant à des élèves désireux d'apprendre plus sur le monde anglophone. La compétence ORALE est fortement développée, tout en utilisant les autres compétences.

Et en Première et en Terminale ?

« L'indication "section européenne" (...) suivie de la désignation de la langue concernée, est inscrite sur le diplôme du baccalauréat général, technologique ou professionnel. »

Il faut avoir obtenu au moins 12/20 à l'épreuve de langue vivante passée dans la langue de la section **ET** au moins 10/20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le travail mené dans le cadre de la section européenne (...)

L'option est validée par une épreuve ORALE en fin de Terminale qui se déroule avec un jury de deux professeurs, un dans chaque matière de la section.

See you soon !

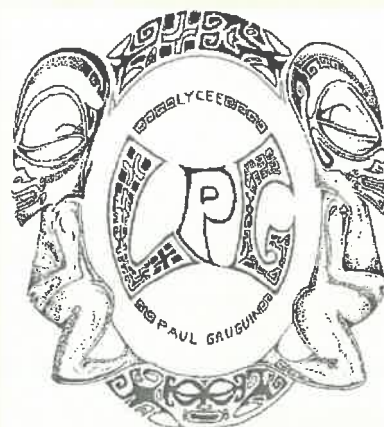
¹ . Eduscol.

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

LYCÉE
PAUL GAUGUIN



Section **mixte** pour les
élèves de 2de et 1ère



2 ENTRAINEMENTS OBLIGATOIRES PAR
SEMAINE

VOUS RESTEZ
LICENCIÉ DANS
LE CLUB DE
VOTRE CHOIX

**mardi et
jeudi matin
7h-9h**

STADE GANIVET (PUURAI - FAA'A)

Selection par des tests physiques, techniques
(conduite de balle, jongles...) et des situations de jeu

**Dossier de candidature à retirer dans votre établissement ou auprès du
professeur coordonnateur M. Mikaël ROCHE (mikael.roche@ac-polynesie.pf)
ou de l'éducateur diplômé M. Xavier SAMIN (xavier.samin.tefana@gmail.com)**

LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL

C'est un engagement dans les efforts scolaires et sportifs et le respect de principes, de règles et d'attitudes

UNE OBLIGATION DE PRESENCE

Les entraînements sont intégrés à l'emploi du temps et sont obligatoires

LE RESPECT

Des horaires, des partenaires, des éducateurs, du matériel, des installations, des enseignants... de SOI (repos, alimentation, etc.)

UNE PARTICIPATION A L'AS

Être licencié et participer aux convocations et événements de l'AS

UNE REFLEXION SUR SA PRATIQUE

En tant qu'élève, que citoyen et que sportif: acquérir des connaissances, analyser son activité, ses actions, etc.

DES ENTRAÎNEMENTS EN CLUB

2 entraînements minimum en club en plus des 2 entraînements de section

UN PARCOURS DE FORMATION ORIGINAL

Valorisé dans le parcours scolaire, initiateur de valeurs utiles dans le parcours sportif et dans la vie de tous les jours

Lycée Paul Gauguin



3/ La S2TMD

Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

CONTACTS



Lycée Paul Gauguin

Adresse : Avenue des poilus taïtiens
Téléphone : +689 40 54 00 54
Courriel : direction@lycpg.education.pf



*Conservatoire Artistique
de la Polynésie Française*

Adresse : avenue de Tipaera'i
Téléphone : +689 40 50 14 14
Courriel : conservatoire@conservatoire.pf



Baccalauréat Série SZTMD

Sciences et Techniques du Théâtre,
de la Musique et de la Danse



*Au Lycée Paul Gauguin en partenariat avec le
Conservatoire Artistique de la Polynésie Française*

À QUI S'ADRESSE CET ENSEIGNEMENT ?

À tous les élèves motivés par la pratique soutenue de leur art (danse ou musique ou théâtre) qui souhaitent en faire une composante de leur parcours de formation pour progresser vers une maîtrise technique et acquérir une culture élargie.

UN CURSUS AMÉNAGÉ SUR TROIS ANNÉES :

Les cours sont répartis entre le Lycée Paul Gauguin (tronc commun de la série - enseignement culturel) et le Conservatoire Artistique de la Polynésie Française (enseignement pratique).

UN PROGRAMME SPÉCIFIQUE :

EN SECONDE :

Enseignement optionnel de 6 hebdomaire de culture et de pratique (individuelle et collective) de la danse ou de la musique ou du théâtre.

CYCLE TERMINAL

EN PREMIÈRE :

3 spécialités obligatoires :

- Économie d'hor et environnement du spectacle vivant (E3Vem)
- Culture et sciences de la danse ou de la musique ou du théâtre (E3D3Vem)
- Pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre (E3D3Vem)

EN TERMINALE :

2 spécialités obligatoires :

- Culture et sciences de la danse / ou de la musique / ou du théâtre (T3Vem)
- Pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre (T3Vem)

APRÈS LE BAC, QUEL AVENIR ?

Ce programme d'enseignement permet à l'élève d'approfondir ses compétences et ses connaissances dans la perspective d'une orientation professionnelle et la poursuite d'études supérieures en relation avec la diversité des métiers liés au secteur artistique et culturel.



- Métiers de la danse : interprète, chorégraphe, professeur de danse, metteur.
- Métiers de la culture : communication, production, médiation culturelle.
- Métiers de la forme et du bien-être : Coach, professeur d'EPS.



- Secteurs professionnels traditionnels de musiciens : instrumentiste, arrangeur, chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, arrangeur, facture instrumentale, édition musicale, ingénieur du son et régie du spectacle, professeur.
- Gestion : de la médiation culturelle, de la documentation et de la communication...
- Métiers de la forme et du bien-être : musicothérapie.
- Spécialisé dans le droit des artistes : droits d'auteur et de compensation.



- Métiers de la scène : acteur, comédien, metteur en scène, auteur, chorégraphe, professeur de théâtre.
- Métiers des techniques du spectacle vivant : créateur de décor, scénographe, régisseur, machiniste, costumier, accessoiriste.
- Métiers liés aux événements du théâtre : directeur de théâtre, administrateur, chargé des relations publiques, attaché culturel.





4/ *Les manuels numériques*

Depuis 3 ans, le lycée Paul Gauguin a décidé de remplacer les manuels scolaires papiers par des tablettes et des manuels numériques.

Pour l'année scolaire 2023-2024, ces manuels numériques devraient être totalement gratuits pour les 2^{nde}. En revanche, le choix d'un ordinateur portable ou d'une tablette numérique sera à la charge des familles (voir fiche ci-après).

Je vous recommande donc de veiller à équiper au plus vite votre enfant.

En cas de difficultés financières, l'établissement peut prêter une tablette numérique à l'année. Les demandes sont à déposer auprès de l'assistante sociale au 40.54.00.68 ou par mail au acc_soc@lyclpg.education.pf

Qualifications des tablettes et PCs portables en milieu scolaire

Rentrée 2023

Un portable ou une tablette est indispensable pour accéder aux manuels numériques, au moodle et aux autres ressources numériques du lycée.

Ce matériel devra être en priorité destiné au travail scolaire, les logiciels nécessaires comme la suite bureautique LibreOffice devront être installés par les élèves en fonction des demandes des enseignants.

Attention : les enseignants constatent beaucoup de matériels endommagés au cours de l'année. Il faut prendre soin du matériel et ne pas hésiter à acheter des protections. Il faut aussi recharger tous les soirs !

Portable ou Tablettes ?

- Tablettes à partir de 20.000 F XPF, PC portable à partir de 50.000 F XPF
- PC Portable utilisable jusqu'à l'université
- PC Portable : présence d'un clavier, plus pratique pour taper du texte
- Tablette : écran tactile plus pratique pour dessiner
- PC Portable recommandé pour la spécialité NSI (Numérique et Sciences Informatique)

Tablettes

- OS : Android 10, ios 14 minimum
- Mémoire Flash : 32Go minimum (ou 16Go + une carte SD amovible)
- Mémoire RAM : 2Go minimum
- Processeur : quad core 1.8Ghz minimum
- Ecran 10" ou à la rigueur 9.5" minimum

PCs Portables

- OS : Windows 10, ios 14 ou Linux minimum
- Disque SSD 64Go ou plus (le disque HD classique diminue l'autonomie et les performances)
- Processeur : tous les processeurs du marché conviennent sauf les célérons en dessous du 4500. Un Intel core i3 ou + ou AMD Ryzen 3 ou + assure des performances meilleures
- Ecran 14" ou 15" (au-delà, c'est trop grand pour les tables en classe, le 14" aura plus d'autonomie)

Autonomie et choix du matériel

- Certains modèles de PC portables ou de tablettes ont des autonomies de 5h, d'autres 10h. Cela peut être insuffisant pour tenir la journée, surtout lorsque le matériel aura trois ans en terminale.
- On trouve des informations sur l'autonomie du matériel et les performances en général sur les sites de tests tel que :
 - <https://www.lesnumeriques.com>
 - <https://laptopspirit.fr/>
 - <https://www.quechoisir.org>
 - <https://lescomparateurs.fr/>Et des dizaines d'autres sites
- Il est vivement recommandé de consulter ces sites avant d'acheter, on peut avoir des différences importantes de rapport autonomie/performances/prix !
- Les vendeurs spécialisés offrent souvent du meilleur matériel et un meilleur S.A.V. pour le même prix que les grandes surfaces

Quelques modèles

Attention : cette liste n'est pas exhaustive, les prix et les modèles peuvent évoluer rapidement.

- Tablette Lenovo M10 X505 : 25.000 à 30.000 F XPF
- Tablette Samsung Tab SM-T500 : 35.000 à 40.000 F XPF
- Tablette iPad 9th génération : environ 60.000 F XPF

- Lenovo L14W Gen 2 (10h d'autonomie) : environ 50.000 F XPF
- Asus VivoBook Flip 14 Tactile TP401 (8h d'autonomie) : environ 70.000 F XPF
- Acer Swift SF-114-33 ou 31 (10-11h d'autonomie) : environ 80.000 F XPF

Lycée Paul Gauguin



5/ Le CD9



LE CDI

et les ressources numériques



Horaires d'ouverture du CDI

Lundi, mardi, jeudi : 7h-17h

Mercredi et vendredi : 7h-16h30

Avec une fermeture de 12h10 à 12h45 les lundis et vendredis.

Les élèves ont accès au CDI sur leur temps libre.



Tout au long de l'année, les professeures documentalistes proposent aux élèves de participer à des ateliers et à différentes actions en lien avec l'orientation et Parcoursup, la lecture, la santé et la culture.

AU CDI les élèves disposent :

- d'ordinateurs
- d'une imprimante-photocopieuse
- d'un coin lecture
- de tables de travail
- d'un espace orientation
- de nombreux ouvrages, romans, BD, mangas



Les élèves ont la possibilité d'emprunter les livres pour une durée de 15 jours.

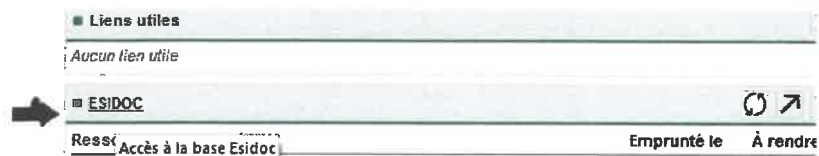


Tout livre non restitué sera facturé 1500 cfp.

Pour les ressources numériques, accédez au portail documentaire e-sidoc

<https://lycee-paulgauguin-papeete.esidoc.fr/>

Depuis Pronote



Depuis l'ENT



Portail documentaire du CDI - PAPEETE (987)

Ma sélection | Mon compte

Rechercher...

Le CDI | Espace élève | Polynésie | Equipe éducative | Cafeyn - Mes revues numériques

Bienvenue au CDI du Lycée Paul Gauguin

Les nouveaux titres à découvrir

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Cafeyn et ONISEP
(codes pronote)

Chaque élève dispose d'un accès numérique à Cafeyn



Abonnement numérique à 50 revues:
Libération, l'Express, Vocabulaire, Topo,
Première, Sciences et avenir,
Comment ça marche, 01.net....


Chaque élève peut se connecter aux services ONISEP



Feuilleter les brochures sur les métiers, visionner des vidéos, répondre à des questionnaires pour mieux s'orienter



6/ L'internat



2CPE
4 adjoints
d'éducation

112 élèves
56 filles
56 garçons

Internat LPG

- Salle d'études informatiques Accès wifi
- Foyer Socio-Educatif
- Activités culturelles proposés
- Aide aux devoirs par l'équipe pédagogique
- Possibilité de prise en charge week-ends et petites vacances (WEI, PLEI)
- 1 dortoir filles
- 1 dortoir garçons
- 1 laverie dans chaque dortoir
- 1 Chambre isolante en cas d'élève malade

Inscription sur DOSSIER

- Correspondant OBLIGATOIRE et DISPONIBLE pour l'accueil et le suivi de l'élève.
- Engagements à l'année (3 nuits par semaine, possibilité d'autorisation de sortie sur une nuit pour activités extra-scolaires)
- Investissement dans la vie de l'internat (activités péri-éducatives)
- Dossier d'inscription téléchargeable sur le site du lycée

www.lyceegauguin.org

Priorités

- Option S2TMD Archipels éloignés sans domicile sur Tahiti
- Prise en compte du PK à Moorea
- Situation sociale médicale ou sportive.

Commission d'affectation : 1^{ère} semaine de juillet

Pour toutes informations complémentaires

cpe@lyclpg.education.pf

cpe2@lyclpg.education.pf





7/ Les transports scolaires

TRANSPORTS SCOLAIRES

CONDITIONS A REMPLIR POUR BÉNÉFICIER DU TRANSPORT SCOLAIRE :

1. Être domicilié à plus d'un kilomètre de l'établissement scolaire ;
2. Inscrire le domicile de l'élève (adresse figurant sur la quittance EDT ou OPT) ;
3. Être scolarisé dans un établissement d'enseignement conformément à la carte de formation et à son secteur de recrutement ;
4. Compléter le formulaire de transport en y joignant toutes les pièces demandées ;
5. Utiliser de manière régulière et non épisodique le transport scolaire, un aller / retour du lundi au vendredi ;
6. En cas de non utilisation ou même d'utilisation épisodique du transport, les élèves concernés en perdront le bénéfice.

Contact : 40 470 515 / bts@education.pf

Je prends le bus



- Copie carte CPS de l'élève
- Facture EDT ou OPT au nom du responsable légal de l'élève
- 1 photo
- 1 acte de naissance (uniquement pour le transport maritime et aérien)



Je prends l'avion ou le bateau



La demande de transport scolaire est valable durant toute la scolarité (de la 2^{nde} à la Terminale) dans un même établissement scolaire

- En cas de changement d'établissement scolaire, une nouvelle demande est à formuler.
- Les transports scolaires par voies maritime et/ou aérienne inter-îles s'adressent aux élèves qui ne peuvent être scolarisés dans leur île de résidence, dans la limite des moyens existants, et sont organisés de manière à assurer, dès que possible, le retour des élèves dans leur famille. Les dates d'arrivée et de retour dans les archipels sont imposées par le pôle transport de la DGEE.

Elèves résidents de Moorea

- **Journalier** : Se présenter au guichet Aremiti de Papeete, muni d'une pièce d'identité, avant le 15 de chaque mois.
- **Hebdomadaire** : Se présenter au guichet de Terevau de Moorea, muni d'une pièce d'identité, avant le 15 de chaque mois.
- **En cas de désistement à l'un des transports scolaires**, les parents doivent prévenir le bureau des transports scolaire DGEE un mois avant la date de départ, en lui adressant un courrier justifiant le désistement (n°fax : 40 470 524 ou par mail : bts@education.pf).

Fiche d'inscription à récupérer au moment des inscriptions et/ou téléchargeable sur le site du lycée :

<https://lyceegauguin.org/>

ou le site de la DGEE :

<https://www.education.pf/>



**Pour une première scolarisation dans un établissement à Tahiti, Raiatea et Moorea
en fréquence biannuelle :**

Rentrée scolaire du mois d'Août 2023

- Réservation du 1er billet d'avion **aller simple par la famille**, auprès de la compagnie aérienne AirTahiti, en précisant que le coût du billet est à la charge de la DGEE.
- **Réception à la DGEE avant le 1^{er} juillet 2023**, des numéros de réservation, soit par l'intermédiaire de l'établissement scolaire d'origine, soit directement par les familles.
- Date de départ : **à compter du 15 Juillet.**

- Copie carte CPS de l'élève
- Facture EDT ou OPT au nom du responsable légal de l'élève
- 1 photo
- 1 acte de naissance (uniquement pour le transport maritime et aérien)

Fiche d'inscription à récupérer au moment des inscriptions et/ou téléchargeable sur le site du lycée :
<https://lyceegauguin.org/>

ou le site de la DGEE :
<https://www.education.pf/>

CONDITIONS A REMPLIR :

1. Etre scolarisé dans un établissement d'enseignement conformément à la carte de formation et de son secteur de recrutement ;
2. Avoir effectué sa scolarité dans son secteur de recrutement (sauf cas particulier)
3. Remplir obligatoirement la demande de transport en y joignant les pièces demandées.
4. L'ensemble du dossier devra être remis à votre enfant qui le déposera dans son nouvel établissement scolaire et/ou au Pôle des Transports Scolaires (PTS), de la Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE), à Pirae – Route du Taaone.

Attention : Tout dossier incomplet sera refusé et ne permettra pas à l'élève de bénéficier du transport scolaire

Contact : 40 470 514 / bts@education.pf



81 *L'intendance*



Bon
Appétit

RESTAURATION SCOLAIRE

Quelles sont les modalités d'inscription ?



Pour une inscription en début d'année
→ Nous retourner la fiche intendance



Pour une inscription en cours d'année
→ Nous retourner la demande de changement de régime



Pour chaque inscription, il faudra fournir la carte CPS, un relevé d'identité bancaire ou postal et une adresse mail (pour l'envoi de la facture)



Quels sont les tarifs ?

Demi-pensionnaire (restauration uniquement)	Interne (hébergement et restauration)
FORFAIT : 9.900 FCP par trimestre	FORFAIT : 19.800 FCP par trimestre
Changement de régime possible uniquement en fin de trimestre	

Existe-t-il des remises ?



** La remise d'ordre → si absence supérieure ou égale à 15 jours consécutifs pour maladie (produire un certificat médical) ; si fermeture de classe ou du service de restauration ; stages scolaires...

** La remise de principe → à la demande de la famille lorsque 3 enfants ou plus d'une même famille sont inscrits en demi-pension ou en internat dans un établissement public du second degré.



Plusieurs aides existent : la bourse, le complément familial et le fonds social (voir la fiche suivante).

L'accès au réfectoire se fait au moyen d'une carte magnétique nominative, remise gratuitement à l'élève au début de sa scolarité dans l'établissement.

Cependant, la carte sera facturée 1.000 FCP dans les cas suivants :

** en cas de perte ;

** si la carte n'est pas restituée en fin de scolarité ou lors d'un changement de régime.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service de l'intendance au 40 54 00 62

LES AIDES FINANCIÈRES

LA BOURSE - DGEE

C'EST QUOI ?

C'est une allocation versée par le Pays pour des études en Polynésie française et attribuée sur critères de ressources, aux élèves externes, demi-pensionnaires et internes. Son montant trimestriel dépend du nombre de parts attribuées (entre 1 à 6 parts à 3.300 FCP la part).

Modalités pour la demande de bourse



** Pour les élèves déjà boursiers en 3^{ème} => la reconduction se fait au collège en remplissant le formulaire « contrôle des ressources ». Cette démarche doit se faire avant l'entrée en 2nd.

** Pour une 1^{ère} demande de bourse => la demande se fait auprès du service de l'intendance du lycée en remplissant le formulaire « 1^{ère} demande de bourse ». Cette démarche peut se faire tout au long de l'année scolaire.

LE COMPLEMENT FAMILIAL - CPS

C'EST QUOI ?

C'est une participation du Fonds d'action sanitaire sociale et familiale (FASS) destinée notamment aux frais de restauration et d'hébergement scolaire.



Les familles bénéficiaires de cette aide n'ont aucune démarche à accomplir. L'imprimé « avis aux parents » peut être obtenu à la demande, au siège de la CPS et dans les antennes.



Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service « Prestations aux familles » de la CPS au 40.41.68.15 ou au CIC de la CPS au 40.41.68.00.

LE FONDS SOCIAL



Les familles qui rencontrent des difficultés pour le règlement des frais de scolarité (cantine, internat ou autres), peuvent s'adresser à l'assistante sociale du lycée au 40.54.00.68.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service de l'intendance au 40 54 00 62

Lycée Paul Gauguin



9/ Foire aux questions

Foire aux questions : entrée en seconde au Lycée Paul Gauguin

1) Comment se passe l'affectation en seconde ?

Elle se fait par le collège d'origine (qu'il soit public ou privé) au 3^{ème} trimestre (entre le 30/05 et le 15/06) à travers une procédure dite « Affelnet »

Voir la page : <https://www.education.pf/lorientation/jinscris-mon-enfant-au-lycee/>

Attention : il existe une sectorisation, en fonction du domicile, pour les collèges publics et privés, vers un lycée public (comme le lycée Paul Gauguin). Le domicile doit donc se trouver dans le secteur du lycée Paul Gauguin. Il faut se renseigner auprès du collège.

2) Comment faire une demande de dérogation ?

Si le domicile n'est pas rattaché au lycée Paul Gauguin et que vous souhaitez une dérogation, la démarche auprès de la Direction de l'Orientation et de l'Information (DOI) de la DGEE doit être réalisée avec le collège d'origine.

3) Certaines options offertes par le lycée Gauguin permettent-elles d'obtenir une dérogation ?

Les options ne permettent pas d'obtenir une dérogation sauf pour la S2TMD :

- La Seconde 2TMD (Théâtre / Musique / Danse) prépare au baccalauréat S2TMD (Sciences et technologies du théâtre, de la musique et de la danse). Le dossier, qui sera envoyé dans les collèges, sera à compléter et à retourner au Lycée Paul Gauguin (secrétariat scolarité). Une commission interne établira la liste des élèves retenus qui seront ensuite automatiquement affectés au lycée Paul Gauguin.

4) Quand et comment vais-je connaître la décision d'affectation ?

Le vendredi 23 juin, à la fin de l'examen du DNB, la notification sera transmise par le collège d'origine.

5) Comment se passent les inscriptions ?

Elles se déroulent **obligatoirement en présentiel le samedi 24, lundi 26 et mardi 27 juin 2023 au LPG.**
Le dossier d'inscription est remis par le collège d'origine.

6) Quelles sont les options offertes en seconde et comment sont – elles organisées ?

La fiche sur la classe « seconde générale et technologique » présente les options

- Pour les élèves retenus en section football, 4h de pratique ont lieu par semaine
- Pour les élèves retenus en section « Théâtre / Musique / Danse », une option obligatoire de 6 heures par semaine (3h au lycée et 3h au conservatoire) en théâtre ou en musique ou danse doit être choisie.
- Pour toutes autres options (Arts plastiques / Théâtre / Cinéma – Audiovisuel / Management et gestion / Enseignement commun du latin et du grec / Section euro / Tahitien ou Chinois LVC) l'inscription se fait à travers une fiche pédagogique. Les options ne sont proposées que s'il y a un nombre suffisant d'élèves et en fonction des emplois du temps. Une sélection pourra être organisée en cas de trop forte demande. **L'inscription dans une option est un engagement qui doit être réfléchi et qui se fait pour l'ensemble de l'année scolaire.**

7) Puis-je demander à ce que mon enfant soit avec un camarade dans la même classe ?

C'est possible sous réserve de l'équilibre des classes et de la construction de l'emploi du temps. La demande doit être déposée au moment de l'inscription.

Une fois les listes affichées à la rentrée, il n'y a plus de changement de classe possible.

8) Quelles sont les fournitures nécessaires ?

Il faut une tablette numérique ou un ordinateur portable pour suivre correctement les cours dans le cadre de l'environnement numérique de travail (ENT) du lycée Paul Gauguin.

POLYNESIE FRANCAISE
Ministère de l'éducation

CALENDRIER POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024



Arrêté n° 1137/CM du 30 juin 2022

AOÛT 2023

L	M	J	V	S	D
					6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

SEPTEMBRE 2023

L	M	J	V	S	D
			1	2	3
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27
28	29	30	31		

OCTOBRE 2023

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2023

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28
29	30				

DECEMBRE 2023

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

JANVIER 2024

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

FEBVRIER 2024

L	M	J	V	S	D
			1	2	3
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27
28	29				

MARS 2024

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

AVRIL 2024

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	

MAI 2024

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

JUIN 2024

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

JUILLET 2024

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

AOÛT 2024

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

Liste des fêtes légales :

15 août 2023	Assomption	01 avr. 2024	Lundi de Pâques
1er nov. 2023	Toussaint	1er mai 2024	Fête du travail
11 nov. 2023	Armistice 1918	08 mai 2024	Victoire 1945
25 déc. 2023	Noël	09 mai 2024	Ascension
1er jan. 2024	Jour de l'An	19 mai 2024	Pentecôte
5 mars 2024	Arrivée de l'Évangile	20 mai 2024	Lundi de Pentecôte
29 mars 2024	Vendredi Saint	29 juin 2024	Fête de l'Autonomie
31 mars 2024	Pâques	14 juil. 2024	Fête nationale

Écoles et CJA (1er degré)
Pré-entrée des enseignants : 11 août 2023
Rentrée des élèves : 16 août 2023
Fin de l'année scolaire : 05 juillet 2024 après la classe

Collèges et Lycées (2nd degré)
Pré-entrée des enseignants : 11 août 2023
(Les établissements peuvent fixer une 2e journée de pré-entrée hors temps scolaire avant les vacances de septembre)
Rentrée des élèves : 14 août 2023
Fin de l'année scolaire : 06 juillet 2024 après la classe



→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.